



CLASSIQUES
GARNIER

MANTIENNE (Elisa), « Avertissement », *Les Moines de Saint-Albans et le pouvoir*
(v. 1350 - v. 1440), p. 11-11

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-14268-3.p.0011](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-14268-3.p.0011)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AVERTISSEMENT

Les normes de l'école des Chartes ont été utilisées pour les transcriptions. La ponctuation ainsi que les majuscules ont été rétablies dans les transcriptions latines. Pour les noms propres, la forme anglaise a été conservée, sauf dans les cas où la personne était bien connue dans l'historiographie française. Sauf indication contraire, les traductions sont les miennes.

Par souci de simplicité et sauf indication contraire, l'expression générique « *Chronica majora* » désignera le groupe de récits compilés sous la supervision plus ou moins lointaine du moine Thomas Walsingham et qui correspondent au « monstre littéraire » édité sous le titre *The St. Albans Chronicle : the « Chronica Majora » of Thomas Walsingham*. Les débats sont nombreux sur le rôle que joua le chantre Thomas Walsingham dans la compilation de ces récits : afin de ne pas tout à fait perdre le lecteur dans les méandres de l'histoire compliquée de ces textes, nous évoquerons le travail « du chroniqueur » ou de « Thomas Walsingham », tout en gardant à l'esprit que le rôle de ce dernier dans la compilation des chroniques fut sujet à évolution, et que les différentes versions des chroniques ne sont pas le résultat du seul travail d'un homme, mais bien souvent celui d'un *scriptorium* et de plusieurs générations de moines compilant les versions successives d'un même texte palimpseste.